

PROCEDURES POUR LES DOSSIERS MDPH

1/ L'élève a déjà un dossier à la MDPH

Parce qu'

- Il a une AVS.
- Un SESSAD intervient à l'école.
- Il est scolarisé en ULIS...

☛ **Tous les ans, une Adaptation Annuelle de la Scolarisation + le volet pédagogique doivent être envoyés (par voie numérique si possible) à l'enseignant référent avant les vacances de Noël.**

2/ L'enfant a déjà un dossier à la MDPH et

- La notification arrive à échéance: il faut faire une nouvelle demande
- Ou/et on souhaite demander autre chose à la MDPH: du matériel, plus d'heures d'AVS

L'enseignant référent organise une ESS
(Equipe de suivi de scolarisation)

☛ **L'enseignant de l'élève prépare pour cette réunion un GEVAS-CO Réexamen**

3/ L'élève n'a pas de dossier à la MDPH

L'enseignant référent ne participe pas à l'élaboration de la demande.

A/ Organisation d'une équipe éducative avec les parents, l'enseignant, le directeur, les partenaires extérieurs (ortho, CMP, CMPP...), le médecin scolaire, la psychologue scolaire ...

Que va-t-on demander à la MDPH? Une AVS, un SESSAD, un maintien en maternelle...

☛ Un compte-rendu écrit sera donné à la famille et envoyé à l'enseignant référent.

B/ L'enseignant de l'élève a préparé pour l'équipe éducative un GEVASCO 1^{ère} demande.

☛ **Le GEVASCO 1^{ère} demande sera donné à la famille et envoyé à l'enseignant référent.**

C/ La famille doit compléter un dossier administratif: elle peut se faire aider par l'enseignant référent. Ses coordonnées doivent donc être données aux parents lors de l'équipe éducative.

D/ La famille et l'enseignant référent reçoivent la notification de la MDPH.

E/ L'enseignant référent attribue un moyen (AVSI, AVSM ...) à l'école où est scolarisé l'enfant.

Remarques:

Plus les documents donnés par les équipes pédagogiques, par les parents seront précis, plus vite la demande sera traitée par la MDPH.

Les dossiers incomplets sont mis en attente à la MDPH et seules les familles reçoivent un courrier avec des demandes de pièces complémentaires.

Vous trouverez sur le site de l'Inspection de VA Sud:

- La dernière circulaire ASH 2016
- Un modèle de compte-rendu d'équipe éducative 2015
- L' Adaptation Annuelle nov 2015
- GEVAS-CO 1^{ère} demande 2015
- GEVAS-CO Réexamen 2015

Ainsi que ce power point. MERCI.